

ÉVALUATION COMMUNE

CLASSE : Première

EC : EC1 EC2 EC3

VOIE : Générale Technologique Toutes voies (LV)

ENSEIGNEMENT : Sciences économiques et sociales

DURÉE DE L'ÉPREUVE : deux heures

Niveaux visés (LV) : LVA LVB

Axes de programme :

CALCULATRICE AUTORISÉE : Oui Non

DICTIONNAIRE AUTORISÉ : Oui Non

Ce sujet contient des parties à rendre par le candidat avec sa copie. De ce fait, il ne peut être dupliqué et doit être imprimé pour chaque candidat afin d'assurer ensuite sa bonne numérisation.

Ce sujet intègre des éléments en couleur. S'il est choisi par l'équipe pédagogique, il est nécessaire que chaque élève dispose d'une impression en couleur.

Ce sujet contient des pièces jointes de type audio ou vidéo qu'il faudra télécharger et jouer le jour de l'épreuve.

Nombre total de pages : 4

Cette épreuve comprend deux parties :

- Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)

Il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant les connaissances acquises dans le cadre du programme, en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de collecte et d'exploitation de données quantitatives, et en ayant recours le cas échéant à des résolutions graphiques.

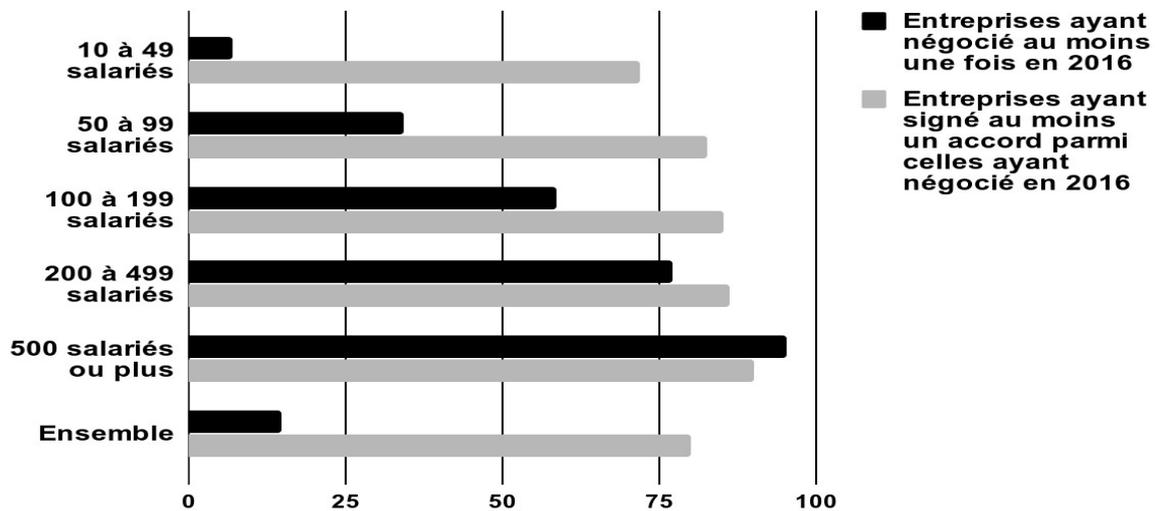
- Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)

Il est demandé au candidat de traiter le sujet en développant un raisonnement de l'ordre d'une page, en exploitant les documents du dossier et en mobilisant ses connaissances.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)

Document : Négociations collectives* en 2016 selon la taille des entreprises (en %).



Champs : France métropolitaine, entreprises de 10 salariés ou plus du secteur marchand non agricole.

Source : d'après « La négociation collective d'entreprise en 2016 », *DARES résultats*, 12 décembre 2018.

*Négociations collectives : ensemble des discussions entre les représentants des employeurs et les représentants des salariés en vue d'adapter les règles du code du travail aux spécificités et aux besoins de l'entreprise.

Questions :

1. Montrez qu'une entreprise est un lieu de relations sociales entre différentes parties prenantes. (4 points)
2. À l'aide des données du document, expliquez la spécificité des entreprises de 10 à 49 salariés en matière de négociations collectives. (3 points)
3. À l'aide des données du document, montrez qu'il existe une relation entre la taille des entreprises et ouverture de négociations collectives. (3 points)

Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)

Sujet : À l'aide du dossier documentaire et de vos connaissances, vous montrerez que la participation électorale peut s'expliquer par différents facteurs.

Document 1 :

L'ampleur et la généralité du phénomène [de l'abstention] soulèvent une question, d'autant plus que les facteurs censés faire reculer l'abstention, tels que l'augmentation du niveau d'instruction ou encore la montée des classes moyennes, se diffusent dans l'ensemble des démocraties occidentales. Les écarts de participation entre diplômés et non-diplômés tendraient à se réduire. Cette évolution remet en partie en cause les modèles sociologiques classiques d'interprétation de l'abstention, au sein desquels les rôles joués par le diplôme, le statut socio-économique et les conditions d'insertion sociale des individus étaient déterminants. [...]

Les raisons de s'abstenir sont multiples et se combinent souvent entre elles. Elles relèvent de logiques à la fois collectives et individuelles. Il faudrait ainsi pouvoir départager les facteurs institutionnels - mode de scrutin, type d'élection ou encore calendrier électoral - et les facteurs structurels renvoyant aux caractéristiques sociologiques des individus - niveau d'études, type d'intégration sociale, critères socio-démographiques - pour se faire une idée claire de ce qui a pu fixer le niveau de l'abstention à une élection donnée. Il faudrait aussi pouvoir mettre au jour les facteurs à proprement parler politiques, directement liés aux circonstances et au contexte de telle ou telle élection - compétition entre les candidats, rôle des campagnes, positionnement des partis, nature des enjeux de l'élection -, pour apprécier toute la portée qu'ils peuvent avoir sur la décision de rester en dehors du choix électoral.

Le plus souvent, ce sont les effets entrecroisés et cumulés de toutes ces circonstances qui participent à la dynamique de l'abstention, et il reste très difficile de les démêler.

Source : Anne Muxel, « L'abstention : déficit démocratique ou vitalité politique ? »
Pouvoirs, n°120, 2007.

Document 2 : Taux d'abstention au second tour de l'élection présidentielle de 2017, en France, selon plusieurs caractéristiques (en %)

	Taux d'abstention
Sexe	
Homme	27
Femme	24
Age	
18-24 ans	34
25-34 ans	32
35-49 ans	27
50-59 ans	24
60-69 ans	19
70 ans et plus	18
Profession de l'interviewé	
Cadre	24
Profession intermédiaire	25
Employé	30
Ouvrier	32
Retraité	17
Dernier diplôme obtenu	
Inférieur au baccalauréat	27
Baccalauréat	28
Bac + 2	23
Au moins Bac + 3	22
Niveau de revenu du foyer	
Moins de 1 250 euros mensuels	34
De 1 250 à 2 000 mensuels	25
De 2 000 à 3 000 euros mensuels	24
Plus de 3 000 euros mensuels	20
Ensemble des inscrits	25,3

Source : D'après « Second tour : sociologie des électorats et profil des abstentionnistes », sondage réalisé par IPSOS, du 4 au 6 mai 2017.